



## Synthèse du PASS-INNOVATION 2010-037

Procédé : **SIS3 R et P**

Titulaire : Société SUNNCO, 2 ter rue Louis Armand 75015 PARIS

*Ce document est la synthèse du Pass'Innovation n° 2010-037. Il donne à son titulaire une appréciation de son procédé et du chemin lui restant à parcourir pour passer de l'innovation à la mise sur le marché à grande échelle. Il fournit aux divers intervenants de l'acte de construire une opinion autorisée sur le comportement prévisible des ouvrages réalisés à l'aide des produits et procédés concernés, de manière à permettre à ces intervenants de prendre leurs décisions et leurs responsabilités en pleine connaissance de cause. Le Pass'Innovation complet peut être demandé au titulaire.*

### 1. DESCRIPTION SOMMAIRE DU PROCEDE<sup>(1)</sup>

#### 1.1.1. Description succincte

Le procédé "SIS 3" est un système de montage pour modules photovoltaïques permettant une mise en œuvre en couverture. Il est ici évalué dans le cadre d'une association avec des modules photovoltaïques fournis par la société SUNTECH Power "STP 175 S/Ad, STP 180 S/Ad, STP 185 S/Ad". Les tôles nervurées galvanisées prélaquées sont fixées sur les pannes (entraxe maximal 1m50) en version professionnelle et sur des liteaux métalliques (entraxe maximal 0.8m) en version résidentielle. Des rails en alliage d'aluminium sont fixés par rivets parallèlement à l'égout sur les nervures des tôles. Les modules sont maintenus sur leur grand coté à L/4 et 3L/4 par des clips fixés dans les rails. En version professionnelle, les pièces de finitions en rives faitage et égout conformes au DTU40.35 sont posées. En version résidentielle, des pièces de jonction avec la couverture associée sont disposées en périphérie de champ.

#### 1.1.2. Domaine d'emploi prévu

Utilisation en France européenne, à une altitude inférieure à 900m, au-dessus de locaux à faible ou moyenne hygrométrie, en atmosphères extérieures rurale non polluée, industrielle normale, marine à une distance du bord de mer supérieure à 10km.

Pour la version professionnelle, sur bâtiments industriels, agricoles, de stockage ou bâtiment collectifs, hors ERP et bâtiment d'habitation sur des versants de pente supérieure à 10%, et supérieure à 15% pour une altitude supérieure à 500m en zone III de concomitance vent pluie selon l'annexe E du DTU 40.35 ; pour des charges ascendantes normales admissibles de 877Pa en partie courante et 1096 Pa en rives et une charge descendante normale admissible de 1677 Pa.

Pour la version résidentielle, utilisation sur habitation individuelle en association avec couverture en tuiles ou ardoises sur des versants de pente supérieure à 25% et supérieure aux pentes minimales indiquées dans les DTU pour les couvertures associées ; pour une charge ascendante normale admissible de 1096 Pa et une charge descendante normale admissible de 1590 Pa.

#### 1.1.3. Mise sur le marché

Le procédé est installé exclusivement par la société SUNNCO.

### 2. CONCLUSION

Compte-tenu de l'analyse développée au paragraphe 3 du document Pass'Innovation 2010-037 et sous réserve du respect des recommandations qui s'y trouvent, on peut considérer que le risque lié à l'emploi du procédé pour le domaine d'emploi prévu au paragraphe 3.1, est très limité (PASS-INNOVATION « vert »).

### 3. DUREE DE VALIDITE

Le PASS-INNOVATION numéro de référence est valable jusqu'au 06/04/2012. Cette période pourra être mise à profit pour constituer les éléments manquants pour aboutir à un Avis Technique.

<sup>(1)</sup> La description complète de la technique est donnée dans le dossier déposé au CSTB par le demandeur et enregistré sous le numéro Pass-Innovation 2010-037.